



Association des Archers Alpicois
Comité Départemental des Yvelines

D.D.J.C et Spécial Jeunes



SAMEDI 30 NOVEMBRE ET DIMANCHE 1ER DECEMBRE 2013

Une compétition réservée aux jeunes Yvelinois(es)

Lieu du concours :

Gymnase Jean MOULIN - Quai du 8 mai 1945 - 78230 LE PECQ
(Coordonnées GPS : latitude 48°53'25"N – Longitude : 2° 6'24"E)

Horaires

LES HORAIRES DU SAMEDI 30 NOVEMBRE 2013

<i>Spécial Jeunes</i>	<i>D.D.J.C et Tir sélectif chpt France</i>
Ouverture du greffe 11h30	Ouverture du greffe 14h30
Echauffement 12h00 contrôle matériel	Echauffement 15h00 contrôle matériel
Début des tirs 12h30	Début des tirs 15h30

LES HORAIRES DU DIMANCHE 1er DECEMBRE 2013

<i>Spécial Jeunes et Tir sélectif chpt France</i>	<i>D.D.J.C et Tir sélectif chpt France</i>
Ouverture du greffe 8h30	Ouverture du greffe 12h30
Echauffement 9h00 contrôle matériel	Echauffement 13h00 contrôle matériel
Début des tirs 9h30	Début des tirs 13h30
Remise des récompenses vers 12h00 pour le spécial Jeunes	

Inscriptions

A l'aide du bordereau ci-joint avec le règlement par chèque libellé à l'ordre de : **US Pecq Tir à l'arc**

Tarif d'inscription :

- **0 €** pour les archers inscrits dans une équipe pour la DDJC (payé par le CDY)
- **4 €** pour les archers inscrits au Spécial Jeunes
- **5 € pour les archers inscrits pour le tir sélectif (pas dans une équipe de DDJC)**

Réservation par courriel recommandée : concours_aaa@yahoo.fr

Inscriptions à adresser avant le 25 novembre à :

Sylvain DOUSSAINT - 12 avenue Camille Saint-Saëns - 95280 Jouy-le-Moutier / Portable : 06.27.92.16.39

Copie à : Christian SIMEONI (pour la commission Jeunes 78) : ch_simeoni@yahoo.fr

N'oubliez pas, au greffe seront obligatoires :

- 1) Le certificat médical et la licence pour la saison 2014
- 2) L'attestation de niveau pour le spécial Jeunes : Tout jeune sans justificatif de niveau sera classé en niveau : "Expert".

Pour le Spécial Jeunes : le règlement utilisé est celui joint au mandat

Tir sur blason de 80 : à 10 m pour les archers « Sans Flèche », à 15 mètres pour les autres.

Les arcs classiques et à poulies (avec 10 réduits) seront classés ensemble dans chacun des niveaux.

Tenue de sport obligatoire (de club pour la DDJC)

Une buvette sera à votre disposition en permanence pendant la durée du concours.



Association des Archers Alpicois
Comité Départemental des Yvelines

D.D.J.C et Spécial Jeunes



SAMEDI 30 NOVEMBRE ET DIMANCHE 1ER DECEMBRE 2013

Club / Compagnie :

Responsable des inscriptions :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Téléphone :

Portable :

E-mail :

Nom Prénom	N° licence	Catégorie	Spécial Jeunes			Qualificatif Ou D.D.J.C	Jour et Heure de départ
		Arme	Derniers passages de flèche				
			Flèche	Score	Date		
1-							
2-							
3-							
4-							
5-							
6-							
7-							
8-							
9-							
10-							
11-							

- Dans la colonne Catégorie, indiquer (voir licence) **BF, BH, MF, MH, CF, CH, JF, JH** accompagné de **CL** ou **CO**
- *Pour le spécial Jeunes, la date et le score du dernier passage de flèche doivent être indiqués même en cas d'échec.*
- *Sans indications sur les deux derniers passages, le jeune sera classé en « expert » → Blason de 40.*
- Dans la colonne Départ, indiquer l'heure souhaitée :
 - Spécial Jeunes → 2 départs : le samedi à **12h30** et le dimanche à **9h30**
 - DDJC → 2 départs : le samedi à **15h30** et le dimanche à **13h30**
 - Qualificatif → 3 départs : le samedi à **15h30** et le dimanche à **9h30** ou **13h30**

A envoyer chez :

Sylvain DOUSSAINT - 12 avenue Camille Saint-Saëns - 95280 Jouy-le-Moutier

Portable : 06.27.92.16.39

Courriel : concours_aaa@yahoo.fr

Le greffe sera ouvert 1 heure avant chaque départ.

